



COMPTE-RENDU

CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION

Jeudi 08 juin 2023, lors du Comité Social d'Administration (CSA) du centre pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet, été discutés les sujets suivants :

SERVICE DES SURVEILLANTS DE LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SORTIE (SAS) À PARTIR DE L'ARRIVÉE DES PREMIERS DÉTENUS

I - Organisation générale :

- 10 équipes composées de 3 agents de roulement et 4 postes fixes.
- 5 périodes de congés :
 - 2 semaines au printemps,
 - 2 semaines en été,
 - 3 fois 1 semaine sur le reste de l'année.

Ces périodes reviennent à un rythme régulier
à savoir toutes les 8 à 9 semaines.

En 2024, la période estivale ira du 24 juin au 8 septembre.

Les départs en CA se feraient sur RH / RH / N / N / RH / RH / RH.



Ce service permet de prévoir des périodes de formations pour chaque agent à savoir deux fois 4 jours.

II- Nature des postes occupés :

30 agents de roulement pour occuper les postes suivants :

- 1 agent PEP.
- 1 agent Contrôle véhicules / piétons.
- 3 agents Unités d'hébergement.
- 2 agents Mouvements / Activités / Parloirs.
- 1 agent Vaguemestre / Vestiaire / Parloirs.

Les agents de roulement travaillent du lundi au dimanche sur un rythme type « petite et grande semaine ».

Ils occupent les postes de 6h45 à 19h00 avec une pause méridienne décomptée du temps de travail,
soit 11h30 rémunérées.

4 agents en poste fixe pour occuper les postes suivants :

- 1 agent PIPS : Surveillance du secteur PIPS, fait l'interface avec le SPIP, les partenaires et les différents intervenants.
- 1 agent USMP : Surveillance de l'USMP, gestion des convocations et des mouvements, lien étroit avec les personnels hospitaliers.
- 1 agent SAP (Service à la Personne) : Surveillance du secteur cuisine/cantine/buanderie, lien avec ELIOR et IDEX, gestion des cantines et de la buanderie, coordination avec les gradés et les surveillants de détention.
- 1 agent activités/projets extérieurs : Principale ressource pour encadrer des activités organisées au sein de la SAS et accompagner des sorties à l'extérieur. Il devra être polyvalent et être en capacité de remplacer ses autres collègues postes fixes pendant leurs congés.

Les agents en postes fixes travaillent du lundi au vendredi avec une durée de travail hebdomadaire de 35h50.

Concernant les 1er Surveillants et officiers

- Dans un premier temps, seuls quatre Premiers Surveillants seront affectés sur la SAS au lieu des six initialement prévus. À partir du 1er septembre 2023, l'équipe sera renforcée par l'arrivée d'un cinquième Premier Surveillant ainsi que d'un officier supplémentaire, en plus des quatre premiers surveillants déjà en place et de l'officier présent depuis le début.

QUESTIONS DIVERSES FO JUSTICE



- Est-il possible de réaffecter les postes de "surveillants disponibles" lorsque les effectifs le permettent, afin d'assurer la sécurité du personnel, des intervenants, des familles des détenus et des détenus ?

→ La direction informe **FO Justice** que la décision concernant la réouverture des postes sera prise lors de la réunion de suivi du service qui se tiendra le 12 juin. Toutefois, le directeur demeure favorable à la réouverture des postes si les effectifs le permettent.

- Serait-il possible de demander au restaurant administratif (mess) de fournir les repas du soir pour les services de nuit ?

→ La direction informe **FO Justice** qu'elle n'est pas opposée à ce que le restaurant administratif (mess) prépare des repas pour l'équipe de nuit. Cependant, il est nécessaire de déterminer les modalités de stockage et d'heure de livraison de ces repas. Par ailleurs, la direction nous informe qu'elle va se renseigner sur la possibilité pour les agents de bénéficier de la subvention PIM pour les repas du soir.

- Étant donné que la commande des ACT ne suffit pas pour fournir des sacs de couchage aux nouveaux affectés en août 2023, serait-il possible d'acheter 30 duvets à titre exceptionnel ?

→ La direction informe **FO Justice** qu'elle est d'accord pour que l'achat des 30 sacs de couchage soit pris en charge par le budget de l'établissement à titre exceptionnel. La direction va donc procéder à la commande et à l'achat de ces sacs de couchage. Il faudra anticiper cette dépense lors des prochains ACT.

- Serait-il possible de réparer tous les climatiseurs avant l'arrivée des fortes chaleurs car ils présentent actuellement des problèmes ?

→ La direction informe **FO Justice** que des vérifications sont régulièrement effectuées. Toutefois, si certaines installations ne fonctionnent pas correctement, il convient de dresser un listing et de l'envoyer à l'AAI pour qu'il puisse procéder à la vérification et aux réparations nécessaires.

- Est-il possible de réparer les moustiquaires dans les chambres du service de nuit ?

→ La direction informe **FO Justice** que des devis sont en cours d'élaboration pour l'installation d'un système de moustiquaires amovibles coulissantes. La direction est en attente de leur retour et ne manquera pas de tenir notre organisation syndicale informée des avancées à ce sujet.

- Serait-il possible d'installer des grilles anti-pigeon sur les fenêtres des étages pour empêcher les pigeons d'entrer dans les bâtiments ?

→ La direction informe **FO Justice** que des installations de pics anti-pigeons seront mises en place pour empêcher les oiseaux de se poser avant d'entrer dans l'établissement.

- Pourrions-nous avoir des informations sur les mesures que la direction prévoit de prendre pour résoudre les problèmes de distribution des repas sur la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 1 ?

→ La direction informe **FO Justice** que les portions seront réduites sur le Quartier Centre de Détention (QCD) afin de les redistribuer aux maisons d'arrêt hommes (MAH), étant donné que de nombreux repas reviennent du QCD.

- Est-il possible de réparer les fontaines à eau avant l'été ou d'offrir des bouteilles d'eau aux surveillants pendant cette période ?

→ La direction informe **FO Justice** que depuis la question posée par notre organisation syndicale lors du précédent CSA, les fontaines à eau ont été vérifiées et celles qui étaient hors service ont été remplacées.

- Serait-il possible d'installer une photocopieuse dans les bureaux du rez-de-chaussée des bâtiments pour que les agents puissent faire des photocopies en l'absence du chef de bâtiment ?

→ La direction informe **FO Justice** que cette demande est rejetée.

– Serait-il possible de restreindre l'accès aux rez-de-chaussée pour les détenus arrivants et les détenus vulnérables afin de limiter le nombre de personnes dans les promenades ?

→ La direction a pris en compte la demande **FO Justice**, mais pour la direction, un changement comme celui-ci n'aura pas d'impact significatif.

Cependant, elle est disposée à revoir les tours de promenade afin de limiter le nombre de détenus en cours. De plus, la direction va se renseigner auprès des officiers des bâtiments pour savoir s'il serait possible d'utiliser un autre étage pour y positionner les détenus vulnérables.

Elle étudiera cette option pour déterminer si elle est envisageable ou non.

– Pourrions-nous installer une caméra dôme au niveau de la promenade pour pouvoir voir sous l'angle de la caméra ?

→ La direction informe **FO Justice** qu'elle est d'accord pour l'installation d'une vidéosurveillance, mais cela nécessite une étude complète pour permettre l'accueil d'un nouveau système de vidéosurveillance ainsi que toute l'installation requise.

La demande a été faite, il s'agit d'un gros projet. La direction a également exprimé sa volonté d'augmenter le système de vidéosurveillance de l'établissement et aimerait prévoir un retour des images dans le bureau des chefs de bâtiment pour visionner les vidéos sur les bâtiments afin de faciliter la reconnaissance des détenus.

De plus, la direction est intéressée pour équiper les agents avec des caméras piétonnes.

– Quand aura lieu l'appel d'offres pour l'ouverture de la SAS et les entretiens ?

→ La direction informe **FO Justice** que cela sera réalisé au plus tard vers la mi-juillet, étant donné que le planning de la SAS a été validé. Toutefois, la direction est consciente de l'importance de cette demande et fera tout son possible pour la traiter rapidement.

– Pourrions-nous lancer un appel d'offres pour la brigade postée ?

→ La direction informe **FO Justice** qu'un appel d'offres sera lancé suite à l'ouverture de la SAS.

– Pourrions-nous connaître la date de mise en place du bureau du chef de détention au niveau du Poste de Contrôle des Circulations (PCC) ?

→ La direction informe **FO Justice** que les travaux sont en cours de préparation et que le budget est en cours d'estimation.

Cependant, la date précise de réalisation n'est pas encore déterminée.

– Notre organisation syndicale (OS) renouvelle sa demande de valorisation du travail des agents (prime, prise d'initiative, récompenses, briefing, etc.).

→ La direction informe **FO Justice** qu'elle a effectué une demande de prime d'assiduité, mais a omis de demander la prime de fidélisation pour l'établissement. Suite à la demande de notre OS, la direction relancera la demande pour obtenir cette prime.

Par ailleurs, la direction nous a informés que des surveillants se sont vu proposer la médaille pénitentiaire ainsi que le Témoignage Officiel de Satisfaction (TOS).

– En ce qui concerne la SAS, la direction locale serait-elle en mesure de fournir deux à trois "tables de bistrot", une douzaine de chaises pour le patio ainsi qu'un lit pour le surveillant de nuit de la Porte d'Entrée Principale ?

→ La direction informe **FO Justice** que la demande concernant le lit a été refusée car la DISP de Marseille ne souhaite plus d'utilisation de portes dormantes pendant le service de nuit.

En ce qui concerne les tables de bistrot, la direction informe notre OS qu'elle devra relancer sa demande à l'arrivée des 24 agents, car pour le moment cela ne fait pas partie des priorités.

– Serait-il possible pour la direction d'équiper les couloirs administratifs ainsi que les vestiaires de détecteurs de mouvement pour économiser de l'énergie ?

→ La direction informe **FO Justice** qu'elle accepte cette demande, mais elle sera probablement proposée dans le prochain marché qui aura lieu en 2024, étant donné que le marché actuel arrive à sa fin.

